

## Sélection master 1 Droit notarial

Par noisila, le 08/01/2020 à 10:33

Bonjour,

Je vous écris car je suis un peu stressée, et déprimée. J'ai passé mes examens, et mon écrit de droit des contrats spéciaux s'est mal passé, car j'étais beaucoup trop stressée, je n'ai pas réussi à finir, et je me suis trompée. Je sais que je n'aurais pas la moyenne, ou alors, juste/juste... Or, je visait un master de droit notarial, et maintenant cela me semble peine perdue. J'ai pourtant toujours eu de superbes notes en droit civil (de 13 à 16), ce sera la première fois que ce sera passable..

Est-ce qu'une seule note peut m'empêcher d'accéder à ce master ? Merci pour vos réponses...

Par harosello, le 08/01/2020 à 14:39

Bonjour,

Des contre-performances s'expliquent toujours. Ne vous bilez pas ! Nombre sont ceux qui ont déjà eu des notes justes/justes. Vous avez un assez bon dossier avec des notes comprises entre 13 et 16 pour que vous ayez vos chances.

N'hésitez pas à valoriser votre CV par des engagements associatifs ou des stages. Le jury regarde aussi ces compétences.

Par **noisila**, le **08/01/2020** à **15:06** 

Bonjour,

Merci pour votre réponse rapide, ça me rassure.. Je l'espère ! Mais avec cette réforme, j'ai peur qu'ils se basent que sur cette note (relevé de note de L3S5) bien que ma note de TD compensera. Merci pour votre avis. Et oui, j'ai déjà effectué des stages, j'espère que cela

jouera en ma faveur.	
Merci !	